



## Municipalité de Lejeune

Procès-verbal de la séance du conseil municipal tenue le lundi 4 octobre 2021 à 20h00 à la salle municipale, lieu ordinaire du conseil.

Étaient présents :

Monsieur Pierre Daigneault	Maire
Monsieur Patrice Dubé	Conseiller siège 1
Monsieur Réjean Albert	Conseiller siège 2
Monsieur Fernand Albert	Conseiller siège 3
Madame Carole Viel	Conseiller siège 4
Madame Marguerite Albert	Conseiller siège 5
Madame Armelle Kermarrec	Conseiller siège 6

Madame Claudine Castonguay Directrice générale

Une personne était présente dans le public.

### **1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Monsieur Pierre Daigneault, maire souhaite la bienvenue, constate le quorum à 20h00 et déclare la séance ouverte.

### **2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

#### **Réso 2021-123**

Il est proposé par Marguerite Albert et résolu unanimement d'accepter l'ordre du jour tel que présenté et de laisser le point « affaires nouvelles » ouvert.

**ADOPTÉE**

### **3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 7 septembre 2021**

#### **Réso 2021-124**

Copie du procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil, tenue le 7 septembre, dernier, a été remis à tous les membres du Conseil dans le délai prévu avant la tenue de la présente séance, afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en séance;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Patrice Dubé et résolu à l'unanimité des conseillers présents : D'ADOPTER le procès-verbal de la séance ordinaire du 7 septembre 2021, tel qu'il apparaît au registre des procès-verbaux de la Municipalité.

**ADOPTÉE**

### **4. ACCEPTATION DES COMPTES DU MOIS**

#### **Réso 2021-125**

Il est proposé par Carole Viel, appuyé et résolu unanimement d'accepter la liste des comptes à payer totalisant 154 361.46\$

Je certifie que des crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses précitées et autorisées par le conseil municipal.

Claudine Castonguay Dir. Gén.

**ADOPTÉE**



## 5. AFFAIRES MUNICIPALES

### Réso 2021-126

#### a) Nordikeau (plan de rinçage)

**Considérant** qu'il faut un plan de rinçage pour les bornes-fontaines;

**Considérant** que la municipalité n'a jamais eu de plan de rinçage;

Suite à la demande, il est proposé par Réjean Albert et résolu à l'unanimité de demander à Nordikeau de faire un plan de rinçage.

**ADOPTÉE**

#### b) Réservoir du camion pompier qui coule

Suivi d'information, Pierre Daigneault est en contact avec monsieur Éric Gagné, gérant de service chez Camions Carl Thibault inc.

#### c) Demande d'achat Conteneur (Jeannot Leclerc)

La municipalité est ouverte à l'idée, mais elle fournit le conteneur. Collaborer avec la régie intermunicipale des déchets du Témiscouata (RIDT) pour le fonctionnement. Ajustement avec le pointage, utilisateur payeur.

#### d) Budget RIDT

### Réso 2021-127

**Attendu que** nous avons reçu le budget de la RIDT pour 2022.

Il est proposé par Fernand Albert, et résolu unanimement d'adopter le budget de la RIDT 2022 tel que présenté.

**ADOPTÉE**

#### e) Engagement d'avocat pour régler un dossier

### Réso 2021-128

Il est proposé par Réjean Albert et résolu à l'unanimité de demander à l'avocat de préparer une mise en demeure pour la résidence du 85, rue de la Grande Coulée. Considérant que l'ancien propriétaire avait demandé une diminution de son compte de taxes à la condition qu'il démolisse la maison.

Considérant qu'il la vendu le nouveau propriétaire doit aussi la faire démolir. Considérant quelle à fait l'achat le 18 novembre 2020 et que rien n'ai encore fait.

**ADOPTÉE**



**f) Développement St-Godard demande Patrimoine Canadien**

**Réso 2021-129**

Il est proposé par Armelle Kermarrec et résolu unanimement par le conseil d'appui et autorisation pour la tenue de l'événement festivalier de musique et des arts traditionnels Le Jeune Archet, onzième édition, août 2022, et autorise le maire Pierre Daigneault à signer le formulaire de confirmation du soutien du gouvernement municipal ou de l'autorité équivalente.

**ADOPTÉE**

**g) Entente avec la Commission scolaire**

**Réso 2021-130**

ATTENDU QUE la MRC et ses municipalités membres n'ont pas les ressources internes pour assurer la gestion et le support de leurs équipements informatiques et réseautiques;

ATTENDU QUE LE CSSFL, par son réseau Inforoute KRTB, dessert l'ensemble des organisations municipales du territoire du Témiscouata et assure déjà leur support comme fournisseur;

ATTENDU QUE le Service des ressources informationnelles du CSSFL dispose d'une équipe informatique compétente présente dans l'ensemble du territoire du Témiscouata;

ATTENDU QUE la MRC souhaite que le CSSFL bonifie son offre de services informatiques aux municipalités;

ATTENDU QUE le CSSFL est déjà impliqué dans plusieurs projets avec ses partenaires municipaux, notamment comme fournisseur de téléphonie IP et hébergeur de serveurs d'applications et site WEB;

ATTENDU QUE le CSSFL et la MRC ont expérimenté, en projet pilote depuis janvier 2020, que le CSSFL étende ses services informatiques au dépannage des utilisateurs municipaux;

ATTENDU QUE les parties sont satisfaites des résultats du projet pilote et souhaitent pérenniser l'offre de services par une entente formelle;

Il en coutera 5\$ par mois pour chaque ordinateur installé pour le support à distance. Tarifs du dépannage sur place :

- 45 \$/heure + 0,90\$ du km –  
Intermention sur place non urgente, minimum 1 heure de travail
- 60 \$/heure + 0,90\$ du km  
Intervention d'urgence (jour même) minimum 1 heure de travail



Il est proposé par Patrice Dubé et résolu que le conseil soit unanime à faire la demande à la commission scolaire pour qu'il prépare une entente semblable pour la municipalité de Lejeune.

**ADOPTÉE**

**h) Infotech Renouvellement soutien 2021-2022 et service de vérification de sauvegarde 2021-2022**

**Réso 2021-131**

Il est proposé par Fernand Albert et résolu à l'unanimité, que la municipalité de Lejeune accepte le renouvellement Contrat de service 2021-2022 avec Infotech au coût de 5 135,00\$ avant taxes, et le service de vérification de sauvegarde 2021-2022 au montant de 250.00 avant taxes.

**ADOPTÉE**

**6. CORRESPONDANCES ET INVITATIONS**

- a) Information : les résolutions relatives aux dérogations mineures ne doivent pas être prises à la légère
- b) Invitation (DSG) : dimanche 10 octobre 2021 de 13h00 à 18h00.
- c) Webinaire à l'intention des candidates et des candidats aux élections municipales 2021. Le 6 octobre à 18h30.

**7. DEMANDE DE DON**

- a) La ressource (personnes handicapées du territoire)  
Ne collabore pas

**d) AFFAIRES NOUVELLES**

**e) PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucune question

**f) LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

La conseillère Marguerite Albert propose la levée de la séance à 20 h 35.

-----  
**Pierre Daigneault**  
Maire

-----  
**Claudine Castonguay**  
Directrice générale

**Je, Pierre Daigneault, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi, de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du Code municipal.**